

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**MAIRIE
DE
RANES**

61150 RANES

L'an deux mil vingt

Le dix-sept septembre à 20H30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de :
Monsieur COUPRIT Pierre, Maire.

DATE DE CONVOCATION

11.09.2020

Etaient présents : COUPRIT Pierre (Maire)

RIGOUIN Yves – DELENTE Marie-Hélène – BROQUET Patrick – BÉCHET Emmanuel – CAILLAUD Béatrice – FONTELLAYE Alain – SERAIS Géraldine – MALOIZEL Régis – VILLETTE Geneviève – ESNAULT Magali – BLOT Jean-Yves – AMIARD Nicole – DROT Sébastien –

DATE D’AFFICHAGE

24.09.2020

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents : RIVARD Yvette – (Excusée)

NOMBRE DE CONSEILLERS

| | |
|--------------------|-----------|
| En exercice | 15 |
| Présents | 14 |
| Votants | 14 |

Secrétaire : FONTELLAYE Alain

- 1) Achat de matériels : Il a été décidé l'achat de matériels suivants :
 - Ordinateur portable + logiciels + configuration et installation à MICRO MATIC (61 La Ferté-Macé) pour un montant de 1 249,83 € HT.
 - Un vidéo projecteur chez LA GRENOUILLE INFORMATIQUE (61 Alençon) pour un montant de 407,50 € HT.
 - Un écran de projection pour 116 € HT et une plastifieuse A3 pour un montant de 71,20 € HT, chez BRUNEAU (91 Courtaboeuf).
 - Un massicot chez LYRECO (59 Valenciennes) pour un montant de 123 € HT.
- 2) Installation classée : Le conseil municipal a donné un avis favorable au dossier d'installation classée pour la protection de l'environnement demandé par la société SG Automobile de Saint Georges d'Annebecq.
- 3) Urbanisme : La compétence urbanisme est assurée par Argentan Intercom. La commune de Rânes lui renouvelle la délégation pour cette compétence.
- 4) Lutte contre les rongeurs : La fédération de protection des cultures demande une extension du territoire de lutte contre les rongeurs notamment sur le territoire de Rânes. Le conseil municipal a donné un accord de principe. Une personne est chargée de cette mission d'une durée de 8 à 10 semaines. Les personnes qui le souhaitent sont les bienvenues pour l'assister. L'indemnisation est fixée à 4 € par animal prélevé sur le territoire de Rânes dont 2 € financé par la commune. Un budget prévisionnel de 460 € est alloué à cette opération.
- 5) Terrain : Le conseil municipal a décidé d'acheter la pointe de la parcelle située entre la route de la Ferté Macé et celle de la boussardière en prévision d'un éventuel aménagement de la voirie en entrée de bourg. Le Conseil Municipal a également donné un accord de principe sur ce projet.
- 6) Travaux école maternelle : Il a été demandé une subvention FAL pour l'aménagement d'un plateau de ralentissement sur le RD 909 devant l'école maternelle.
- 7) Subvention aux associations : Le conseil municipal a validé les subventions allouées aux associations pour 2020.
- 8) Divers :
 - Inauguration : Compte tenu des mesures sanitaires en vigueur, il n'y a pas de date de fixée actuellement pour inaugurer la salle d'animation multiculturelle.
 - Repas des cheveux blancs : En raison de la COVID-19, le repas des cheveux blancs qui était habituellement organisé en Octobre n'aura pas lieu en 2020.
 - Fleurissement : Il est prévu de planter des vivaces aux entrées de bourg.